

SEANCE PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2011

REUNION PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2011

Présidence de Mme Myriam ABAD-PERICK, Présidente.

MM. GABRIEL et FANIEL siègent au bureau en qualité de Secrétaires.

M. le Gouverneur et Mme la Greffière provinciale assistent à la réunion.

La réunion est ouverte à 15h15.

Mme LA PRESIDENTE.- Je déclare la séance ouverte.

Mme LA PRESIDENTE. - Madame et Messieurs les Chefs de groupe, Mme BLAISE, vous avez des Conseillers à excuser ?

Mme BLAISE.- Mme BONGARTZ.

Mme LA PRESIDENTE. - Pour le Groupe PS. Mme LAURENT ?

Mme LAURENT. - M. GEORGES arrivera à 16h30.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci. M. DENIS ?.

M. DENIS. - Des arrivées tardives.

Mme LA PRESIDENTE.- Pour le Groupe CDH-CSP ? M. DEFAYS ?

M. DEFAYS.- Mme MARENNE, Mme LAMBINON et M. STREEL.

Mme LA PRESIDENTE. - Je vous remercie.

I.- Ordre du jour

SEANCE PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2011**II.- Ordre du jour actualisé****III. - Lecture du procès-verbal de la réunion précédente**

Mme LA PRESIDENTE.- Point 1 de l'ordre du jour actualisé.

Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 24 novembre 2011.

Je donne la parole à M. le Premier Secrétaire, M. GABRIEL, pour la lecture du résumé de la réunion du 24 novembre 2011.

(M. GABRIEL, Premier Secrétaire, donne une lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 24 novembre 2011).

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur le Premier Secrétaire. Donc l'approbation du procès-verbal interviendra en fin de séance, comme d'habitude.

IV. -**V.- Communication de Madame la Présidente**

Mme LA PRESIDENTE. - A la suite des événements tragiques qui se sont produits mardi, place Saint-Lambert, je vous informe que la minute de silence trouvera sa place en début de la séance thématique à la suite d'une intervention de notre Député provincial-Président.

Je vous précise qu'un registre de condoléances en hommage aux victimes est ouvert à l'Hôtel de Ville de Liège en même temps, je vous signale et M. le Gouverneur est présent pour le moment, qu'il sera absent lors de la séance thématique, devant se rendre malheureusement dans différents funérariums vu les circonstances. Il s'en excuse d'être présent près de nous.

Je vous rappelle qu'au terme de la séance publique de ce jour, se tiendra une séance thématique budget intitulée « L'IMPÔT PROVINCIAL, ON Y GAGNE TOUS ».

En raison de la retransmission en direct de la séance thématique par les télévisions locales, un timing strict devra être respecté et, à ce titre, il est demandé aux Conseillers

SEANCE PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2011

d'être présents ou de regagner leur place à 16 heures.

Il est remis dans les locaux respectifs des groupes politiques : les cartons de vœux, les agendas, je vais plutôt dire les recharges.

Voilà en ce qui concerne la Communication.

VII.- Discussions et/ou votes des rapports soumis à la délibération du Conseil provincial

Document 11-12/075 : Modification de la représentation provinciale au sein de la « Société Régionale du Logement de Herstal » - remplacement de Mme Josette MICHAUX (PS), Conseillère provinciale, atteinte par la limite d'âge.

(voir rapport)

Mme LA PRESIDENTE. - Point 2 de l'ordre du jour : document 11-12/075. Ce document a été soumis à l'examen du Bureau en date du 5 décembre. Je vous signale que Mme Josette MICHAUX ne prendra pas part au vote comme elle nous l'a déjà signalé au Bureau. Je ne vais pas la faire sortir mais elle l'a signalé.

J'invite le rapporteur, Mme Ann CHEVALIER à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Mme la Conseillère provinciale.

Mme CHEVALIER, rapporteur (à la tribune).- Merci Mme la Présidente. La proposition de remplacement de Mme Josette MICHAUX par M. Marc FOCCROULE... pardon par M. Jean-Marc BRABANTS, n'a posé aucun problème et par consensus le Bureau a accepté la proposition.

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE. - Je vous remercie. J'ouvre la discussion générale. Je clos la discussion générale. Nous passons au vote des conclusions du Bureau.

Qui est pour ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe Ecolo, le groupe CDH-CSP, M. POUSSART.

Qui est contre ?

SEANCE PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2011

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 11-12/076 : Deuxième assemblée générale des Sociétés intercommunales à participation provinciale (2^{ème} partie).

(voir rapport)

Mme LA PRESIDENTE. - Point 3 de l'ordre du jour : document 11-12/076. Ce document a été soumis à l'examen de la 1^{ère} Commission. J'invite le rapporteur, Mme Betty ROY à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Mme la Conseillère provinciale.

Mme Betty ROY, Rapporteur (à la tribune). - Merci Mme la Présidente.

M. le Gouverneur, Mme La Greffière, Chers Collègues, ce lundi 12 décembre 2011, la première Commission s'est réunie afin d'examiner les points à l'ordre du jour : deuxième Assemblées générales ordinaires de l'année 2011 des Associations intercommunales à participation provinciale, 2^{ème} partie, document 11-12/076.

Il s'agissait de la CILE, le CHR Citadelle, la SFR Robermont, l'AIDE, INTRADEL, ECETIA intercommunale, ECETIA finances, la SPI, le CHPLT.

Aucune question n'a été posée. Le délégué du CFR Robermont a simplement expliqué l'option de changement de nom de l'intercommunale qui s'appellera désormais « Neo Manso ».

Ce qui veut dire en latin, neo : nouveau et manso : étape.

Après ces précisions, le Président a fait procéder au vote et c'est par 10 voix pour, 0 contre et 3 abstentions que s'est clôturée votre 1^{ère} Commission.

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Mme la Conseillère provinciale. J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite intervenir ? Non. Je clos la discussion générale. Nous passons au vote des conclusions de la Commission.

SEANCE PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2011

Qui est pour ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, M. POUSSART

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe CDH-CSP.

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte lesdites résolutions.

Document 11-12/077 : Intercommunale du Centre Funéraire de Liège et Environs SCRL - Assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2011 - Changement de la dénomination sociale.

(voir rapport)

Mme LA PRESIDENTE. - Point 4 de l'ordre du jour actualisé : document 11-12/077. Ce document a été soumis à l'examen de la 1^{ère} Commission. J'invite le rapporteur, M. Serge ERNST, à nous en faire connaître les conclusions.

M. Serge ERNST, Rapporteur (à la tribune). - Merci Mme la Présidente. Donc, il n'y a pas eu de question. C'était concernant le changement de la dénomination sociale en NEO MANSO et c'est par 10 voix pour et 3 abstentions qu'on propose d'adopter la résolution.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci M. le Conseiller provincial. J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite intervenir ? Non. Je clos la discussion générale. Nous passons au vote des conclusions de la Commission.

Qui est pour ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, M. POUSSART.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 11-12/078 : ECETIA INTERCOMMUNALE SCRL - Modification des statuts - Assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2011.

SEANCE PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2011

(voir rapport)

Mme LA PRESIDENTE. - Point 5 de l'ordre du jour actualisé : document 11-12/078. Ce document a été soumis à l'examen de la 1^{ère} Commission. J'invite le rapporteur, Mme Josette MICHAUX, à nous en faire connaître les conclusions.

Mme Josette MICHAUX, Rapporteur (à la tribune). - Merci Mme la Présidente. Ce document n'a suscité aucune question, aucune remarque et c'est par 10 voix pour et 3 abstentions que la Commission a adopté ledit document.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Mme la Conseillère provinciale. J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite intervenir ? Non. Je clos la discussion générale. Nous passons au vote des conclusions de la Commission.

Qui est pour ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, M. POUSSART.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 11-12/079 : SERVICES PROMOTION INITIATIVES EN PROVINCE DE LIEGE SCRL, en abrégé « SPI, SCRL » - Assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2011 - Modifications statutaires.

(voir rapport)

Mme LA PRESIDENTE. - Point 6 de l'ordre du jour actualisé : document 11-12/078. Ce document a été soumis à l'examen de la 1^{ère} Commission. J'invite le rapporteur, Mme Lydia BLAISE, à nous en faire connaître les conclusions.

Mme Lydia BLAISE, Rapporteur (à la tribune). - Merci Mme la Présidente. Il n'y a pas eu de question pour ce point-ci et le vote était identique toujours 10 voix pour et 3 abstentions.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Mme la Conseillère provinciale. J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite intervenir ? Non. Je clos la discussion générale. Nous passons au vote des conclusions de la Commission.

SEANCE PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2011

Qui est pour ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, M. POUSSART.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

VII. - Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Mme LA PRESIDENTE.- Aucune réclamation n'ayant été déposée au sujet de la rédaction du procès-verbal de la réunion 24 novembre 2011, je le déclare approuvé.

VIII.- Clôture de la réunion

Mme LA PRESIDENTE.- Je déclare close la réunion de ce jour.

La réunion est levée à 15h30.